

Toute la communauté éducative souhaite tous leurs vœux de bienvenue aux familles et de réussite aux élèves, en redémarrant une nouvelle année, avec de nouvelles perspectives et de nouveaux projets.

**Le personnel** : Cette année l'équipe se voit enrichie de cinq nouvelles enseignantes à qui nous souhaitons la bienvenue ; nous comptons sur vous pour leur réserver votre meilleur accueil.

**Cheffe d'établissement** : Mme Ladépêche

**Adjointe de direction** : Mme SABLE. En décharge pour vous recevoir les **mardis**. Merci de bien vouloir respecter ma journée de décharge pour venir me rencontrer. Si vous avez une urgence les jours où je suis en classe, merci de vous adresser à Mme Nicolet à l'école ou à Mme Videau à l'accueil au collège ces jours-là, elles me transmettront et viendront m'informer elles-mêmes si besoin.

**Les enseignants en charge des classes** :

**Classe Maternelle Multi-âges 1:** Angélique RAMBAUD  
**Classe Maternelle Multi-âges 2:** Lise VIEGAS  
**CP :** Alexia CURTAT  
**CE1 :** Julie SABLE –Mélanie ESTRADE (jour de décharge)  
**CE2 :** Marie-Pauline WIBAUT  
**CM1 :** Danièle BERLAND  
**CM2 :** Alexandra COUTANT  
**Classe « regroupement d'adaptation » :** Jade GAROS (mardi après-midi et jeudi)

**ASEM** (agent spécialisé des maternelles) :

- ✓ Isabelle DHÔTE
- ✓ Alexandra BRUNETEAU
- ✓ Adrianna CASAGRANDE

**EVS** (employé de vie scolaire) : Nathalie NICOLET

**Garderie** : Matin : Alexandra BRUNETEAU – Soir : isabelle DHÔTE

**Surveillances** :

Surveillance réfectoire et cour : Nathalie NICOLET

Surveillance cour le midi : Francine VIDEAU- Nathalie NICOLET- Emilie BASSAT

Accueil / secrétariat : Francine VIDEAU (au collège) – Nathalie NICOLET (école)

Secrétariat comptabilité : Corinne CORNAGGIA (collège)

**Cantine** :

Service : Mmes DEBARROS Ghislaine / Khadija TAABANI

Repas assuré au collège par Agnès LESNIER

**Service civique** :

Nous accueillerons cette année, au mois d'octobre, Cassandre ROBEDE. Elle aura pour mission d'assister les enseignantes dans certains travaux en classe, d'animer des ateliers périscolaires à la pause méridienne et d'aider aux devoirs le soir.

**Que tout ce personnel soit remercié pour son dévouement et son implication dans le service éducatif auprès des élèves et des familles.**

## **SECURITE :**

Un plan Vigipirate toujours d'actualité et un plan sécurité sont affichés sur la porte d'entrée et sont en vigueur dans notre établissement.

### Mesures générales prises par l'établissement :

- Un accueil par un adulte à l'entrée
- Un contrôle visuel des sacs pourra être effectué le cas échéant
- Un contrôle systématique de l'identité des personnes extérieures à l'établissement
- Un visiophone aux entrées (portail et SAS)
- Aucun cartable ne devra être laissé au bas des escaliers ou dans la cour pour les enfants qui montent à la garderie. Mettre le nom de l'enfant sur son cartable.

Des exercices PPMS (Plan particulier de mise en sûreté face aux risques majeurs) dont un spécial intrusion seront organisés en cours d'année. Je vous remercie par avance pour votre coopération.

### Protocole Sanitaire :

Dans le contexte actuel, des mesures sanitaires sont mises en place. Nous vous rappelons que :

- Le port du masque est obligatoire pour les adultes
- Du gel hydroalcoolique est mis à disposition dans le sas d'entrée
- 1 seul adulte accompagnateur est autorisé à pénétrer dans l'école
- La distanciation physique doit être respectée

Pour les élèves

- Le lavage des mains est fréquent (entrée et sortie de classe et réfectoire)

### Entrées/ sorties des véhicules :

L'entrée des véhicules se fait par le premier grand portail et la sortie par le deuxième. Vous devez suivre absolument ce sens de circulation en voiture. Compte tenu des places limitées sur le parking, nous comptons sur votre esprit civique pour laisser stationner en priorité les parents ayant un enfant scolarisé en maternelle. Pour les primaires, merci de privilégier un **arrêt minute**. Une enseignante sera postée devant l'entrée chaque matin, pour accueillir vos enfants.

La contre-allée réservée aux piétons doit être impérativement empruntée par vos enfants quand ils sont déposés. Veillez à ne pas dépasser la ligne de stationnement avec votre véhicule pour ne pas obstruer ce passage important pour leur **sécurité**.

**Le parking n'est qu'un lieu de passage, vous ne devez pas y rester stationné pour un usage privé.**

### **Il est formellement interdit de stationner :**

- sur la place réservée aux handicapés
- sur la voie montante qui longe le bâtiment sur la droite, réservée aux **véhicules de secours et en partie à la sortie des élèves**
- sur les aires engazonnées.

### HORAIRE de Classe et Garderie:

- **Garderie** : matin : 7h30 / 8h20                      **soir** : 16h45 – 18h30
- **COURS** : matin: 8h30 – 12h00                      **AM** : 13h40 – 16h15

**Attention** : ouverture du SAS et accueil des élèves à **8H20**. Il est **formellement interdit** de laisser des enfants patienter seuls dans le hall devant la porte d'entrée donnant sur la cour. Dès que votre enfant entre seul dans les locaux avant 8H20 il doit être pris en charge par la garderie. Des sanctions seront prises en cas de manquement à cette règle. Un ticket garderie vous sera facturé également.

### Ouverture/ Fermeture des portails:

Pour la sécurité des enfants, les portails et le SAS seront fermés pendant les heures de classes.

Portails:        Ouverture Portails                      Fermeture Portail entrée /Portail sortie

Matin	7h30	8h35	8h45
Midi	11h50	12h10	12h15
A.M.	13h30	13h45	13H45
Soir	16h00	18h30	18H30

### **Retardataires:**

Ils devront sonner au portail puis à la porte du SAS. **Un retard doit rester exceptionnel.** Trop de retards seront signalés aux autorités académiques concernées.

**ABSENCES** : toute absence doit être justifiée par un certificat médical ou par un écrit de la famille. Vous devez également appeler le matin, le plus tôt possible ou l'école ou le collège pour signaler l'absence de votre enfant . Sans cette justification, je me devrais d'informer les services académiques qui gèrent l'absentéisme.

**ATTENTION** : à partir de cette année, la scolarité obligatoire commence à 3 ans, dès la petite section, ce qui signifie que les enfants de maternelles sont soumis aux mêmes règles. De plus, les absences les après-midi doivent être justifiées et autorisées par le Chef d'établissement voire l'inspecteur de l'éducation nationale.

**HORAIRES DE SORTIES POUR SUIVI PARAMEDICAL:** Afin de respecter l'organisation des cours et les projets mis en place dans le cadre du projet d'école, les horaires de sortie pour les suivis paramédicaux ( orthophonie, psychologue, ...) devront être adaptés en fonction de l'organisation de la classe. Merci de privilégier les fins d'après-midi. Les sorties en milieu de journée ne seront autorisées que pour les élèves ayant un PPS, un PAP. Les rendez-vous médicaux type médecin généraliste, orthodontie ne doivent pas être pris sur le temps scolaire, les allées et venues dérangeant le bon fonctionnement des cours et la sécurité des enfants. Il n'y aura pas d'autorisation pour ces sorties, l'enfant devra être absent la demi- journée si vous jugez nécessaire ces rendez-vous sur le temps scolaire.

### **ENTREES/ SORTIES des élèves (contexte COVID)**

- **L'entrée des primaires** se fait par la porte **d'entrée principale**.
- **L'entrée des maternelles** se fait par le **portail extérieur**.
- **La sortie des primaires** se fait par le portail extérieur, **cour primaire, midi et soir**.
- **La sortie des maternelles** se fait par le portail extérieur, **cour maternelle, midi et soir**.

**Il est strictement interdit** qu'un enfant quitte **seul** l'établissement. Une décharge de responsabilité sera demandée aux familles qui souhaitent qu'un aîné non majeur récupère un membre de la fratrie.

**Aucun enfant n'est autorisé à rester dans le SAS ou sur le parking seul ou avec un autre membre de la fratrie.**  
**Les enfants laissés seuls dans ces lieux seront automatiquement remontés en garderie.**

### **VIE PASTORALE :**

Mme BRUNETEAU Alexandra occupera le poste d'animatrice en pastorale à partir du mois d'octobre 2021.

### **LES ACTIONS PEDAGOGIQUES :**

- ✓ **Liaison CM2/ 6<sup>ème</sup>** : Mme BARRERA, professeure d'espagnol au collège et Mme BORDE, professeur d'anglais mèneront des séances en espagnol et en anglais en CM2 et en CM1
- ✓ **Projet d'année** : Cette année c'est le thème « Nature et Arts » qui a été choisi. Des sorties sur ce thème seront organisées par l'ensemble des classes de l'école.
- ✓ **Piscine** : les CP et CE1 iront à la piscine au 1<sup>er</sup> trimestre à partir du mardi 13 septembre. Une participation de 15 euros sera facturée comme d'habitude aux familles pour le prix des entrées, le transport étant pris en charge par l'école.

## DES DATES A RETENIR :

**REUNIONS DE CLASSE :** Elles auront lieu de **17H00 à 18H00**. Les réunions s'adressent seulement aux parents. La présence de l'enfant n'est pas souhaitable. Attention aucune surveillance sur la cour (toilettes fermées) pour les enfants qui accompagnent les parents. Garderie possible, payante, mais fermant à 18H30.

**CP :** lundi 13/09

**CM2 :** vendredi 10/09

**CE1 :** mardi 7/09

**CM1 :** vendredi 24/09

**CE2 :** jeudi 16/09

**Classe multi-âges 1,2 :** vendredi 17 /09

**Mardi 21 septembre :** Messe de rentrée de l'enseignement catholique à la cathédrale St André de Bordeaux à 18H00.

**Mardi 21 septembre :** photos de classe



### ASSEMBLEE GENERALE de l'APEL.

L'APEL est l'association de parents d'élèves de l'enseignement libre. C'est une association qui œuvre pour les familles et les enfants à travers différentes actions. Je vous encourage vivement à venir découvrir cette association dynamique lors de l'assemblée générale. Elle a besoin de toutes les bonnes volontés.

Qu'elle soit remerciée pour le travail effectué en collaboration avec l'équipe éducative, ainsi que pour toutes les actions menées.

La date vous sera communiquée ultérieurement.

## **CALENDRIER 2021-2022**

Aucun changement dans le calendrier pour cette année scolaire

<b>Vacances</b>	<b>Début</b>	<b>Reprise des cours</b>
Toussaint	Samedi 23 octobre 2021	Lundi 08 novembre 2021
Noël	Samedi 18 décembre 2021	Lundi 3 janvier 2022
Hiver	Samedi 12 février 2022	Lundi 28 février 2022
Printemps	Samedi 16 avril 2022	Lundi 2 mai 2022
Fin d'année	Jeudi 07 juillet 2022	

**Pas de cours :** le **vendredi 27 mai 2022:** pont de l'Ascension

### **Communications des informations :**

Par souci d'économie et d'écologie, nous éviterons les tirages papiers donc je vous invite à consulter très régulièrement vos mails ainsi que le site de l'école : [www.jeanne-d-arc-saint-romain.com](http://www.jeanne-d-arc-saint-romain.com)

**Nous vous souhaitons à tous une excellente année scolaire**